

Documents à fournir après un décès au premier rendez-vous :

Défunt :

Extrait d'acte de décès

Livret de famille

Impôts : derniers avis :

Taxe foncière ; taxe d'habitation ; impôts sur les revenus

Cartes grises de tous les véhicules

Coordonnées des banques dans lesquelles des comptes propres ou communs sont détenus

Biens immobiliers : titres de propriété hors Etude

Héritiers :

Nom ; Prénoms ; Profession ; Adresse ; Date et lieu de naissance

Nom (de jeune fille) et prénoms du conjoint

Mariage date et lieu (si contrat préalable : copie)

Pacs : copie convention

Carte d'identité

Relevé d'Identité Bancaire